

12 novembre 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BAC MAJESTIC**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 12 novembre 2008, la société anonyme BAC MAJESTIC (88, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris), a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 octobre 2008, le seuil de 5% de son capital et détenir, à cette date, 1 671 105 de ses propres actions, soit 3,87% de son capital (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions BAC MAJESTIC sur le marché.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 43 218 785 actions.